

CULTURE ET COMMUNICATION

Master mention Industries culturelles parcours Industries Créatives et Médiatiques

Industries culturelles



Niveau d'étude
visé
BAC +5



ECTS
120 crédits



Durée
2 ans



Composante
UFR des
sciences de la
communication



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Vous souhaitez devenir un·e professionnel·le des industries culturelles et créatives capable de conduire des projets au sein d'entreprises et équipements culturels ;

Vous vous projetez vers les métiers de concepteur·trice de projets culturels, de communication, marketing, développement culturel territorial et de relations avec les publics dans des secteurs aussi diversifiés que la musique, le spectacle vivant, le cinéma, l'audiovisuel, l'édition, les services culturels et acteurs du web, les cabinets de conseil et le mécénat, le tourisme culturel ;

Le parcours Industries créatives et médiatiques propose de vous former, en articulant connaissances théoriques et savoirs professionnels, afin d'acquérir des compétences spécifiques au champ culturel vous permettant de :

- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif,
- Porter des projets au sein des différentes filières des industries culturelles et créatives, de leur production à leur diffusion jusqu'à leur valorisation (programmation, médiation, communication, commercialisation),

- Maîtriser les diverses problématiques d'un projet, notamment lié au numérique, au sein d'une industrie créative et médiatique,
 - Concevoir et conduire des actions de communication liées aux industries créatives et médiatiques en intégrant les outils numériques,
 - Maîtriser les stratégies des industries créatives et les enjeux de développement du secteur,
 - Développer des capacités d'expertise, d'étude et d'analyse.
- L'association « Les dynamos » regroupe les étudiant.es du master durant leur temps de formation. Elle est également ouverte aux anciens étudiant.es. Elle propose une synergie entre pairs.

Objectifs

L'intervention complémentaire d'enseignant·es-chercheur·es et de professionnel·les du domaine de la culture et des industries culturelles et créatives permet une articulation entre les approches, les savoirs et les mises en œuvres théoriques, analytiques et pratiques.

Le domaine est appréhendé dans une conception plurielle amenant à former des futur·es cadres possédant une connaissance approfondie des stratégies des industries créatives et médiatiques et une capacité de définition des orientations et objectifs de leur institution, tout



particulièrement des stratégies de ces industries dans le numérique.

Savoir-faire et compétences

L'enjeu principal du parcours Industries créatives et médiatiques est d'offrir une formation sur les grands enjeux et défis que rencontrent les industries créatives et les médias à l'ère du numérique et de la mondialisation, permettant l'intégration de savoir-faire, de modes de raisonnement, de normes et pratiques des univers professionnels constitutifs des industries culturelles, créatives et médiatiques.

Au terme de cette formation, les étudiant·es diplômé·es sont en capacité d'analyser les stratégies et politiques culturelles des structures dans leur rapport à leurs projets, à leur territoire, à leurs publics, à leurs partenaires. Ils et elles savent maîtriser les outils d'enquêtes, de recherche et d'analyse documentaire, ainsi que la rédaction de rapports d'étude, grâce notamment à leur expérience acquise durant la formation avec la rédaction d'un mémoire visant à auditer leur structure d'accueil en stage et en apprentissage.

Les étudiant·es, dès la première année et de façon accentuée en seconde année, ont la possibilité de se spécialiser via leur choix de thématiques de travail et de stage (par exemple sur une des filières des industries culturelles et créatives) mais aussi sur des thématiques scientifiques qui leur permettront de candidater par la suite à une entrée en doctorat.

Si l'approche économique des industries culturelles, éducatives et créatives est au cœur des recherches du LabSIC, les recherches pourront également porter sur toutes questions s'intéressant à la circulation des discours et des représentations dans l'espace public.

Organisation

Ouvert en alternance

Le parcours est disponible en apprentissage en Master 2. Les contrats d'apprentissage et les contrats de professionnalisation doivent être souscrits sur une période d'un an.

Un·e tuteur·trice pédagogique guide et suit le travail de l'apprenti·e à l'université comme sa progression et son insertion en entreprise. L'apprenti·e est salarié·e et la formation est organisée en lien avec un centre de formation d'apprentis.

Stages

Stage : Obligatoire

Le stage est obligatoire en première comme en seconde année. Il a une durée minimale de trois mois en Master 1 et de cinq mois en Master 2. La formation propose une aide à la recherche de stages grâce à son réseau de partenaires. Des projets tuteurés sont également organisés, pour permettre la mise en situation professionnelle des étudiants

Admission

Conditions d'admission

Peuvent candidater les étudiant·es titulaires de licences en sciences de l'information et de la communication, en sciences humaines et sociales, de classes préparatoires aux grandes écoles et aussi de BUT en communication, en animation sociale et socioculturelle.

Modalités de candidature

Les candidatures seront examinées sur **dossier** puis sur **entretien**.



Le Master est ouvert aux candidat-es relevant de la [formation continue](#).

> [Doctorat Sciences de l'information et de la communication](#)

Droits de scolarité

Pour obtenir l'attestation CVEC, se connecter à www.messervices.etudiant.gouv.fr et avec votre compte à <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

Droits nationaux pour le master (LMD), selon arrêté ministériel annuel

.Frais de formation (formation continue) :

Avec prise en charge : 5500 euros/année de formation ;

Sans prise en charge avec accompagnement : 1000 euros/année de formation.

Capacité d'accueil

25 étudiants par année

Et après

Poursuite d'études

Le Master a une vocation professionnalisante et permet également une poursuite d'étude en formation doctorale pour les étudiant-es qui le souhaitent. Ils et elles ont alors la possibilité de s'inscrire en thèse au LabSIC et rejoindre l'école doctorale Erasme ou d'autres formations doctorales en France comme à l'étranger en bénéficiant notamment du soutien et du réseau international du Laboratoire d'Excellence « Industries Culturelles et Création Artistique ».

Insertion professionnelle

Le diplôme vise ainsi à former des :

- Chef-fes de projet, et en particulier des chef-fes de projet numérique au sein des industries créatives et médiatiques,
- Chargé-es de communication,
- Chargé-es des relations avec les publics,
- Chargé-es de développement culturel territorial,
- Chargé-es d'étude socio-économiques,
- Concepteur-trices et développeur-ses de projets culturels et de communication,
- Assistant-es de production dans les domaines de la musique et du cinéma, des compagnies de spectacle vivant ou des structures muséographiques et patrimoniales,
- Chargé-es de missions stratégiques,
- Développeur-ses des relations avec les entreprises non culturelles en particulier pour le développement du mécénat,
- Conseillers/conseillères en conduite du changement dans les industries de la culture et de la communication.

Contacts



Contacts

✉ svap-cfc@univ-paris13.fr

Responsable de parcours

Alix BENISTANT

☎ 01 49 40 20 44

✉ industries.culturelles@univ-paris13.fr

📍 UFR des Sciences de l'Information et de la Communication, 99 avenue J.-B. Clément

Isabelle Auriel

☎ 01 49 40 37 52

✉ formationcontinue.ufrcom@univ-paris13.fr

📍 UFR des Sciences de l'Information et de la Communication

Sandra CELOT

☎ 01 49 40 40 66

✉ formationapprentissage.ufrcom@univ-paris13.fr ;
formationinitiale.ufrcom@univ-paris13.fr

📍 UFR des Sciences de l'Information et de la Communication, 99 avenue J.-B. Clément

Responsable Service VOIE

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Villetaneuse)

✉ gestion.voie@univ-paris13.fr

🌐 <https://www.univ-paris13.fr/orientation/>

Responsable Formation continue

Contact formation continue

☎ 01 49 40 37 64

✉ acc-cfc@univ-paris13.fr

🌐 <http://www.fcu-paris13.fr/site/Home.html>

Responsable Formation continue

Contact validation des acquis

☎ 01 49 40 37 04

Organisation

La première année du Master Industries culturelles, parcours Industries créatives et médiatiques repose sur des enseignements très largement mutualisés avec le Master Dynamiques culturelles. Son objectif principal est de former aux fondamentaux scientifiques et aux réalités professionnelles des industries culturelles. Elle propose ainsi des enseignements mutualisés autour des principales caractéristiques des industries culturelles et créatives et de leurs rapports aux territoires tout en offrant des enseignements de spécialité en anglais. Elle ouvre également vers les spécificités du parcours Industries créatives et médiatiques relatives aux questions de marketing des produits culturels et de financement des acteurs socio-économiques. Des cours de droit de la propriété intellectuelle et une préparation à l'insertion professionnelle permettent d'acquérir des éléments de méthodologie professionnelle. La seconde année propose une spécialisation des démarches de la gestion de projet, sur les territoires, dans les structures et en lien avec les politiques culturelles et entrepreneuriales. Grâce à l'intervention de chercheuses et chercheurs spécialistes des secteurs culturels et de professionnel·les expérimenté·es des industries culturelles et médiatiques, elle vise à conjuguer les approches relatives :

- aux différents acteurs de la vie culturelle (entreprises, équipements, collectivités, associations, entrepreneurs...),
 - aux différentes formes de production culturelle (musique, cinéma, édition, télévision...) et leur circulation nationale et internationale,
 - à l'environnement numérique dans lequel se déploient les industries culturelles et créatives, avec un accent mis sur la question des plateformes et des algorithmes,
 - aux pratiques dans leur diversité, aux médiations, aux actions culturelles, à la circulation des savoirs, aux ressources numériques
- Un stage est obligatoire en première comme en seconde année. Il a une durée minimale de trois mois en master 1 et de cinq mois en master 2. La formation propose une aide à la recherche de stage grâce à son réseau de partenaires.

Le parcours est disponible en apprentissage en Master 2. Les contrats d'apprentissage et les contrats de professionnalisation doivent être souscrits sur une période d'un an.

Un·e tuteur·trice pédagogique guide et suit le travail de l'apprenti·e à l'université comme sa progression et son insertion en entreprise. L'apprenti·e est salarié·e et la formation est organisée en lien avec un centre de formation d'apprentis.

Programme

Année 1 / Semestre 1 :

- UE 1 Industries créatives, culture et société (10 ECTS)
- UE 2 Economie, marketing et financement des industries culturelles et médiatiques (10 ECTS)
- UE 3 Territoires de la culture et des industries créatives (10 ECTS)

Année 1 / Semestre 2 :

- UE 4 Culture and Creative Industries : Transformations and issues (cours en anglais) (10 ECTS)
- UE 5 Gestion de projet, insertion professionnelle et stage (20 ECTS)

À partir de la rentrée 2023, la formation en deuxième année ouvre en apprentissage.

Année 2 / Semestre 3 :

- UE 6 Mutations des industries culturelles et médiatiques (8 ECTS)
- UE 7 Productions des industries créatives et économie du numérique (8 ECTS)
- UE 8 Communication et marketing à l'ère de l'économie créative (8 ECTS)
- UE 9 Creative turn and digital transition in the Anglo-saxon countries (cours en anglais) (6 ECTS)

Année 2 / Semestre 4 :

- UE 10 Gestion de projet et management dans les industries créatives et médiatiques (10 ECTS)
- UE 11 Actualité de la recherche, insertion professionnelle et mémoire (20 ECTS)